

Voie ouverte pour le secret de vote des personnes en situation de handicap visuel

Le Conseil des Etats a accepté à l'unanimité la motion "Secret de vote - un droit pour tous".

Lausanne, le 20 septembre 2022. Le Conseil des Etats a suivi la recommandation de la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats et a adopté à l'unanimité la motion pour l'introduction généralisée de modèles de vote tactiles lors de votations nationales. Il accepte ainsi de manière définitive la mise en œuvre de la solution développée par l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA pour préserver le secret du vote d'environ 260'000 personnes en situation de handicap visuel ayant le droit de vote en Suisse.

Les modèles de vote tactiles que l'UCBA a développés offrent une solution simple et pragmatique lors de votations nationales: les bulletins de vote doivent être standardisés et adaptés de manière à ce qu'ils puissent être insérés correctement et clairement dans les modèles de vote. Les éléments tactiles des modèles de vote permettent de ressentir par le toucher de quel objet de votation il s'agit et à quel endroit le vote doit être inscrit. Avec l'adoption définitive de la motion, le Conseil fédéral est maintenant chargé de réunir les conditions préalables à l'utilisation de modèles de vote, d'examiner le financement de ces modèles et d'obliger, après une période transitoire, les communes qui utilisent un système de comptage électronique des voix à garantir le secret du vote pour les personnes malvoyantes lors de votations nationales.

Cette solution convaincante a reçu dès le début un large soutien politique, si bien que le conseiller national Andri Silberschmidt (PLR), avec des cosignataires du parti des Verts, du PS, du Centre, de l'UDC et du PVL, ont déposé une motion commune. Après avoir été approuvée à l'unanimité par le Conseil national, la motion vient d'être adoptée sans opposition par le Conseil des Etats.

Le conseiller national Andri Silberschmidt s'exprime avec enthousiasme: "Notre démocratie n'est intacte que si toutes les personnes ayant le droit de vote peuvent en faire usage sans restriction. L'approbation de la motion par le Conseil des Etats ouvre la voie aux modèles de vote qui permettent aux personnes en situation de handicap visuel de voter en sachant que le secret de leur vote sera préservé."

Pour les personnes voyantes, remplir les documents de vote sous la garantie du secret du vote est tout à fait naturel. Avec l'introduction des modèles de vote, cela deviendra également une normalité pour les personnes malvoyantes et aveugles. Même si le vote autonome ne sera pas encore totalement possible, il s'agit d'un pas important et d'un signal fort de la part des politiques. Pour les personnes en situation de handicap visuel, le plus grand espoir de pouvoir exercer leurs droits politiques de manière totale,

autodéterminée et autonome réside toujours dans une solution de vote électronique accessible. En attendant que le débat politique correspondant soit mené à son terme et qu'un système de vote électronique accessible soit introduit, les modèles de vote tactiles constituent une mesure efficace.

Contact médias :

Carol Lagrange, tél. 021 345 00 61, lagrange@ucba.ch

Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA) : aux côtés des personnes aveugles ou sourdaveugles

L'UCBA s'engage jour après jour, depuis 1903, pour permettre aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdaveugles ou malentendantes-malvoyantes vivant en Suisse de gérer et de déterminer leur existence par elles-mêmes. Elle est l'organisation faîtière du handicap visuel et de la surdicécité en Suisse. Elle propose conseil et accompagnement aux personnes atteintes de surdicécité et à leurs proches, et forme des bénévoles pour les accompagner. Elle développe et diffuse des moyens auxiliaires spécialement destinés aux personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles afin de faciliter leur quotidien.

L'UCBA informe le public sur le handicap visuel et la surdicécité, met sur pied et coordonne des projets de recherche et assure la formation et la formation continue du personnel spécialisé actif en Suisse. Son travail aux côtés des personnes concernées permet d'améliorer leur qualité de vie. Grâce à des prestations de soutien individualisées, ces personnes sont en mesure d'organiser leur vie avec la plus grande autonomie possible. L'UCBA est certifiée ZEWO.